

On a plaisir au bureau
des éditions de ce journal.
Papeete, le 13 JUIN PAR AN.
éditions par l'éditeur et
distributeur.

MESSAGER

DE TAHITI.

Papeete, le 13 Juin.

AVIS OFFICIEL.

SUBSTANCES DE LA MARINE.

Il sera procédé le 20 janvier 1858, heure de midi, dans le cabinet de l'Ordonnateur, à Papeete, à l'adjudication publique, au rachat et sur soumissionnées, de la fourrure, pendant le 3^e trimestre 1858 et les années, 1859, 1860 et 1861, des denrées ci-après énoncées,

Savoir :

NOMENCLATURE.	ESPÈCES DES SUBSTANCES.	QUANTITÉS NÉCESSAIRES POUR L'APRÈS.
Farine du Chou ou des Etats-Unis.	le kg.	222,000
Biscuit d ^e	d ^e	100,000
Haricots d ^e	d ^e	70,000
Riz de l'Inde.	d ^e	12,000
Riz Caroline.	d ^e	6,000
Sucré brûlé.	d ^e	50,000
Sucré blanc.	d ^e	500
Café.	d ^e	12,000
Aubrais.	d ^e	9,000
Chocolat.	d ^e	75
Vermicelle.	d ^e	40
		0

Le cahier des charges relatif à cette fourniture est déposé

Au bureaux des substances, à Papeete et à la chancellerie des consulats de France, à Vilaiparao, à San Francisco et à Sydney ou les personnes qui veulent s'inscrire pourront se prendre connaissance.

Les soumissionnaires devront assister où se faire représenter à l'adjudication.

Papeete, le 31 mai 1857.

AVIS OFFICIEL.

Les monnaies de cuivre dénommées aux colonies, par le décret impérial du 17 janvier 1857, sont :

Les pièces d'un huit et de deux huit.

Les pièces d'un six et de deux six.

Les pièces d'un, de cinq et de dix centimes.

Sont conservées dans la circulation, les pièces de 5 et de 10 centimes qui ont été fabriquées spécialement pour les colonies, et dont suit la description.

Elinia de Louis Philippe 1^{er}, tournée à gauche.

Tête

Legend: Louis Philippe 1^{er}, Roi des français.

Une coronne d'olivier au centre de laquelle est inscrite la valeur de la pièce.

Revers

En énergie, Colonies françaises. La lettre mo-nétaire A et le m^{me} de la fabrication.

Pendant deux mois à partir de ce jour, les pièces dénommées seront reçues par M. le Trésorier payeur des Etablissements, à Papeete, en échange de monnaies d'or et d'argent, ou en payement de sommes dues à la cause coloniale.

Papeete, le 31 Mai 1857

L'ordonnateur

Robert de Rogenon.

NOUVELLE CONVENTION POSTALE.

ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS.

Nous rappelons qu'en vertu de la nouvelle convention postale conclue entre la France et les Etats-Unis, la poste pour les lettres à destination de France est fixée à 15 cent pour lettre pesant un quart d'once ou moins, et 15 cent pour chaque quart d'once ou fraction de quart d'once en sus.

Nous pouvons annoncer en outre que l'affranchissement est désormais facultatif.

Ainsi, une lettre peut être maintenant jetée à la poste pour France sans qu'il y ait obligation de payer la port.

Les journaux d'Europe ont parlé d'une prédicti on fait par deux Astronomes éminents, de la prochaine fin du monde. Le jour fixé (13 Juin), viendra de passer, ce qui prouve que le prophétie était en drôle. Voici cependant quelques mots sur les causes probables de cette étrange prédiction.

C'est une comète qui devrait frapper la terre et l'anguille avec tous ses habitants. On attend en effet l'arrivée d'une comète qui a déjà été vue en 1824 et 1856. Elle doit paraître entre 1859 et 1860; mais la date précise est tout-à-fait incertaine, les données pratiques étant peu exactes et l'orbite de la comète très imprécisément connue. Sa route, telle qu'elle va suivre, en 1856, passe bien dans la proximité de celle de la terre, mais à une distance qui n'a encore rien d'éfrayant, à moins que les pertur-

bations ne la déplacent de manière à la rapprocher ou même à lui faire couper cette route de la terre. Dans ce cas, si la comète et la terre, arrivent au même instant au point d'intersection de leurs routes, la rencontre pourrait avoir lieu. Celle rencontre n'a donc si peu probable qu'elle ne doit effrayer personne. Le danger qu'il fait courir à la terre et à ses habitants est infinitésimale, quo qu'il soit un risque en voyageant sur un chemin de fer ou en s'embarquant pour un voyage maritime.

Les Astronomes ont discuté les effets d'une collision de ce genre, si elle avait lieu. Cette discussion rappelle d'une prophétie toute spirituelle du R.D.: Comment a donné lieu à ces prédictions effrayantes. Les Astronomes certes n'ont pas donné cette collision comme certaine, et encore moins fixé le jour où elle doit arriver.

La comète n'a pas encore part, mais on peut être assuré qu'elle ne nous fera pas courir plus de danger à ses apparitions qu'elle ne l'a fait au 13 Juin.

Adam Ku'ezchi.

NOUVELLES DIVERSES.

Nous extrayons des journaux qui nous sont parvenus ces jours-ci les nouvelles suivantes

Oranges de Tahiti.

Le Brick Tahitien Seine, naviguant sous pavillon du Protectorat, est arrivé à San Francisco, le 5 mai, après une traversée de 41 jours, avec une cargaison de 148 000 oranges, provenant de l'île Tahiti.

EXPÉDITION EN CHINE.

Le gouvernement français a résolu, par suite d'une convention conclus avec lord Conley à Paris, que les forces marines qu'il envoie en Chine agiraient de concert avec les forces anglaises.

L'escadre qui se trouve dans l'Inde, sous le commandement de l'amiral Gérin, doit se joindre à la division du contre-amiral Génouilly, M. de Brachelon, qui a été nommé ministre plénipotentiaire de France en Chine, s'est embarqué le 13 novembre à Marseille. Il est porteur d'instructions pour les deux ambassadeurs français.

Le gouvernement anglais a fait embarquer des troupes pour la Chine, et il continue des préparatifs considérables pour cette destination.

Le lieutenant général Ashburnham est nommé commandant en chef des forces anglaises en Chine, et lord Eglin, envoyé extraordinaire.

On écrit de Saint Petersbourg, à la date de 8 mars.

Les dernières correspondances de Saint-Petersbourg annoncent comme un fait certain que le tsar se rendra en Italie cet été, et que probablement il ira aussi à Paris.

On annonce la mort du général Vaudrey, gouverneur des Tuiliers.

Variétés.

Suite du voyage de M. Anderson, dans les Damaras et le pays d'Oraoua. (Voir les Messagers du 47 Mai et 6 Juin.)

À Orambo, on ne trouve pas de villages proprement dits, mais seulement des fermes habitées par des familles entières, fermes disséminées par la campagne et entourées de fortes palissades, car les Orambos veulent se garantir des invasions de leurs voisins. A en juger par le nombre des fermes et celles de leurs habitants, la population doit s'élancer à 100 individus par milieue carré (anglais); ainsi, plus de 2 000 000 par milieue géographique !

Ce fut le deuxième jour qu'arriva à la résidence du roi Orambo. Les nouveaux venus n'obtint pas accès aux palais; mais on leur assigna pour abri plusieurs groupes d'autres toutes. Aux côtés du roi se trouvait un bosquet avec un bosquet enjambé qui dégagé le feu; des voyageurs, pour le rallumer de nouveau, avec le feu provenant du foyer royal. C'est un usage chez les Orambos qui appelle une réception amicale.

SUPPLÉMENT

au MESSAGER de TABITI du 14 JUIN

1857.

PRODUITS DIVERS.

Sous ce titre nous comprendrons toutes les productions végétales qui, bien que ne constituant pas exacte des articles d'exportation ou de consommation à Tahiti, seraient susceptibles d'être cultivées avec avantage par les colons.

Corme. Le *Gesneria indicum* a été importé et donne des capsules qui contiennent quatre grammes 80 castanéennes de produit net sans les graines. Ce coton est long, soyeux, d'un blanc très éclatant. Cette plante vient très bien dans les terres qui, quoique n'étant pas en culture n'exige aucun frais.

Une espèce indigène, le *Gesneria religiosum*, possède l'état sauvage à peu près parfait. On la trouve sur les chemins, le long des plages et même jusqu'au bord de la mer dans des sables imprégnés d'eau salée; les indigènes l'appellent sous le nom de *Vaiari*. Cette espèce forme deux variétés; l'une de couleur jaune fauve [mankin], l'autre blanche, de qualité inférieure et qui ne produit que de très petites capsules. La culture de cette plante devrait reprendre incessamment.

BOMBA MALABARICA. Cet arbre atteint une grande hauteur et une circonference de 1 mètre, a été introduit en 1845 par le d^r Johnston et commence à se répandre. Il donne des capsules qui renferment une soie grisâtre, courte, fine, friable, et très brillante.

ASCLEPIAS CIRRHOSA. Cette plante herbacée est appelée *Tirito* par les indigènes qui en recouvrent la soie blanche et brillante qu'elle fournit pour remplir des oreillers. Elle a été introduite dans la presqu'île en 1829 par M. Georges Orsonn, interprète du Gouvernement, et plantée à la même époque à Papete par le d^r Johnston. Les graines, qui sont emportées par le vent, se sont déjà répandues sur toute la surface de l'île. Aussi rencontrera-t-on cette plante partout et surtout dans les terrains humides. Se racine; ainsi que nous avons déjà vu, occasion de la dire, comme une matière colorante rouge et une matière collante jaune.

Le riz, *coccoz soiro*. Le riz a été introduit par M. le C. Amiral Bonard qui, pour encourager les cultivateurs de l'époque, avait accordé une prime de cent francs à celui qui posséderait le plus beau champ. Les semences venaient de Manille et le sol de Tahiti paraissait leur convenir; malgré cela cette graminée n'a pas été cultivée pendant plus de trois années. Il y a beaucoup de terrains humides et marécageux que l'on pourra utiliser en y semant cette graine; on obtiendrait au moins deux récoltes par an.

Mais, aux Mots. Le maïs est une plante précieuse pour ces Mers où il donne trois récoltes chaque année. On sait le cultiver pas en grande quantité, on en apporterait seulement un peu, et là, dans quelques enclos. Tous les terrains seraient convenus à cette plante qui donne son meilleur de très bons épis mais encore un fourrage excellent.

Ouce, *avocat*. Ces semences viennent habileusement de Californie ou de Valparaiso. On en a semé autrefois à Tahiti mais on n'a pas laissé mourir les épis, on s'est contenté d'en faire du fourrage.

ARACHIS SEEDORA. La Pistache de terre est une plante annuelle qui est originaire d'Afrique, où la cultive au Brésil, dans l'Inde, en Espagne, en Italie, et dans plusieurs départements du midi de la France. Elle a été importée à Tahiti où elle poudre bientôt tout à fait si quelqu'un va négliger d'entreprendre sa culture; on la trouve à Taonao.

Cette plante demande un terrain sablonneux afin que les gousse soient étalées et mûries. On en retire une huile que l'on obtient à froid et par expression. L'amande donne de 30 à 33 pour cent d'une huile blanche, douce et agréable au goût et qui se rancit que difficilement. On l'emploie pour la savonnerie, l'édafage, le graissage des laines etc etc. On obtient de 65 à 70 pour cent de Tourteau que l'on utilise comme engrain dans le midi de la France.

Cafe, *Coffea Arabica*. Le café n'est plus cultivé il devrait pourtant une source de richesse si des personnes entendues ou soigneuses voulaient en continuer la culture. On en trouve plusieurs milliers de pieds qui ont été plantés au moins dans des terrains qui avaient été disposés spécialement pour cette entreprise. La grande fertilité du sol de Tahiti assure chaque année des récoltes abondantes mais le manque de bras et la sécheresse de la main d'œuvre sont venus paralyser cette industrie; Circumstance d'autant plus regrettable que le café de Tahiti est d'une qualité supérieure. Cet arbre au feuillage en mors et en septembre.

TABAC, *Nicotiana tabacum*. On rencontre cette plante sur les chemins où elle paousse à l'état sauvage; elle donne un produit de bonne qualité et porte le nom de *Aoanea*; quelques indigènes en cultivent un peu au voisinage de leur case. Quand le plant est en fleurs, ils en recueillent les feuilles qu'ils font sécher à l'ombre. Après en avoir séparé les côtes les plus fortes, ils exposent ces feuilles ainsi déshéritées à la flamme d'une lampe et en confectionnent ensuite des cigarets en les enveloppant d'une feuille de *Pandanus* préparée pour cet usage [Rauere].

Le tabac de Tahiti n'est pas indigène, on en trouve deux espèces dont l'introduction remonte déjà assez loin. Quand les Tahitiens n'ont pas de *Aoanea* dans leur enclos ils achètent du tabac en tablettes qui vient d'Amérique et dont ils séchent encore les feuilles à la flamme d'une lampe avant d'en faire usage. Les Tahitiens fument-ils massivement, une cigarette se passe de l'un à l'autre et fait le tour de la réunion en présence de laquelle elles ont été confectionnées. Ils en lont encore des masses fusiformes, vulgairement appelées *Garotes* qu'ils se vendent entre eux à raison d'une piastre l'une. On pourrait donc, en regardant cette consommation journalière, calquer le tabac de Tahiti dont les qualités de renommée et certainement bien supérieures si on devait à cette plante tous les soins qu'elle réclame.

CITRON, *Citrus medica*. Les citrons, *Tapiro* des indigènes, sont très abondants; il s'en perd chaque année des quantités énormes auxquelles personne ne prend garde.

On pourrait avec ce qui se perd, faire immédiatement plusieurs chargements de son suc acide, qui est demandé très souvent de S. Francisco, de Valparaíso et de Sydney.

Nous ne faisons trop insister et conseiller la préparation du suc de citron qui n'exige pour ainsi dire aucun frais.

On pourrait encore éparpeler le suc de citron et le conserver afin de pouvoir en exporter de plus grandes quantités à la fois. Dans cet état, il est recherché par les fabricants de produits chimiques qui l'utilisent pour faire de l'acide citrique et par les fabricants d'industries qui l'utilisent comme mandat dans leurs manufac-

tures. Ces doses de citron pourraient être employées sur place, ou en retirerait de l'huile essentielle au moyen de la distillation. Le citron de Tahiti est à peu près de la grosseur d'un œuf de poule, sa peau est fine et unie; il y en a toute l'année.

ORANGE, *Citrus aurantium*. Les Oranges, qui portent le nom indigène de *Aosai*, font l'objet d'un commerce entre Tahiti et San Francisco où elles se vendent de 40 à 60 piastres le mille. L'Orange n'est pas cultivé, on le trouve dans les valles où il acquiert de très fortes dimensions.

Malgré la grande quantité d'oranges qui se consomme à Tahiti, il en existe encore beaucoup qu'on laisse pourrir aux pieds des arbres et qui pourraient, comme les citrons, donner une huile essentielle très recherchée dans la parfumerie.

CAROTTES, *Cassella*. Deux arêtes qui ont été importées par M. le C. Amiral Bonard et qui se trouvent encore dans le jardin du gouvernement, méritent une attention toute spéciale à cause des produits qu'ils donnent. Ce sont, le *Léours-Camphora* et le *Léours-Cannabum*, qui fourrissent l'un le Camphre l'autre la Cannelle. Ces arbres viennent très bien, le sol de Tahiti à présent leur convient; il serait donc à désirer qu'on tentât de les multiplier.

VANILLE, *Epidendrum tectorum* ou *Vanilla*. L'origine de Sw. n'est pas encore très répandue, on ne la trouve que dans quelques jardins. Elle a été originaire de Manille et a été introduite en 1848 par M. l'Amiral Hamelin. Elle a fleuri en 1850 et on en retrouve encore un pétal dans le jardin du gouvernement. Plus tard M. le C. Amiral Bonard en a envoyé de Paris, de nouveaux plants dont les gousses n'ont pas surprise en grandeur celles qui provenaient des plants importés en 1848 par la frégate la Virginie.

Les Vanilles qui rapportent le plus actuellement sont ceux du jardin de l'infanterie de Marine, ils sont l'objet de soins particuliers, on y féconde les fleurs et chaque année on récolte une grande quantité de gousses fort belles et de qualité supérieure.

On a tenté de répandre la Vanille sur les hautes de l'île, mais les essais sont jusqu'à présent restés infructueux. On en a planté à Fatahava qui depuis dix ans qu'on l'observe, n'a jamais fleuri. Nous sommes pourtant persuadé qu'il obtiendrait de bons résultats si on la plantait dans

une meilleure exposition et sortent si quelque un veult en faire l'objet d'une culture spéciale dans ces parages.

Le Vanille a encore été introduit à Nogoa-hiva (de marquise); il y vegetait parfaitement mais les plants sont morts faute de soins soigneux et de personnes intéressées à les faire produire.

SUCRE.

Le Saccharum officinarum du Lin; Canne à sucre, des indigènes, a été cultivé autrefois. Plusieurs districts ont même fabriqué un peu de sucre de bonne qualité dont le placement a été facile et très avantageux; tels sont les districts de Paperiai, de Papara et de Tontes.

La canne à sucre fleurit du mois de Mai au mois de Septembre et peut se couper à différentes époques suivant les espèces.

On connaît à Tahiti huit variétés de canne que l'on désigne par les noms indigènes qui suivent:

1^e. Ute, Tige d'un beau violet, grasse et contenant beaucoup de jus, sa moelle est violacée. Cette variété se coupe au bout de 15 mois; elle donne beaucoup de jus mais moins un peu moins de sucre cristallisable que les autres. Elle n'est pas indigène et a été importée de Balavia en 1782 par Bougainville et Bligh qui en échangeaient des deux dernières variétés de cannes à l'île verte et à l'île paus qui depuis sont connues dans nos îles sous le nom de canne d'O'Tati.

2^e. Ratu ou Rurutu, Tige d'un violet clair, à moelle blanche, les jeunes feuilles sont violettes. La tige de cette variété a du rapport avec celle de la précédente mais leur moelle offre une caractéristique qui ne permet pas de les confondre. Les indigènes emploient de préférence le jus de cette canne dans la préparation de leurs remèdes. Cette variété vient des îles de l'archipel de Cook, de l'île Rurutu, dont elle porte le nom.

3^e. Oura, Tige violâtre, manque de bandes longitudinales d'un beau jaune c'est-à-dire rubis; La pulpe est blanche. Cette variété devient très grasse surtout quand on la plante dans un terrain humide.

4^e. Upihi, Fouhi sous ou simplement nom (blanc) à cause de la couleur de sa tige qui est blanche. Sa moelle, qui est blanche, ne contient pas autant de jus que les autres espèces mais c'est la plus riche en sucre cristallisable. Elle a été importée des Sandwich avec qui l'indigène le nom Upihi, nom qui les Tahitiens donnent à ces îles.

5^e. Poutare, Tige légèrement rougeâtre qui ne devient pas aussi grasse que celle des espèces qui précédent et dont les marshmallows sont aussi très appréciés. La moelle de cette variété est blanche et son jus n'est pas très riche, cette espèce est regardée comme inférieure.

6^e. Irimata, Tige verte, fragile et cassante sans déchirure du bois; ligère extérieurement; moelle blanche. Cette variété est très riche mais sa culture nécessite à cause des nombreux poils dont elle se trouve en partie garnie. Ces poils penetrent dans les draps quand on assise la canne pour la couper et s'installent aussi dans les organes respiratoires de ceux qui sont chargés de l'exploiter.

7^e. Aue, Tige jaunâtre, rondeur de vert clair, ayant quelque rapport avec celle de Upihi. Sa moelle est blanche, tendre et très juteuse; aussi les Tahitiens mangent-ils cette variété de préférence; elle n'est pas très riche en sucre cristallisable.

8^e. Pua-ia, (Saccharum Fattatum).

On trouve de plus deux autres variétés indigènes qui poussent sur le sommet des montagnes dont les tiges ne sont pas grosses et que les indigènes désignent sous le nom générique de Ti-Atua.

La première variété, appelée Ti-Atua est rouge, elle contient plus de jus que la seconde dont la tige est blanche. Ces variétés appartiennent à l'espèce dite Saccharum Spontaneum de Forster ou Saccharum Floridum de la Bill.

Les cannes de Tahiti donnent un quart de jus et un sixième de sucre cristallisable de plus que les cannes de nos autres colonies. Les cannes des Antilles, d'O'Tati sont actuellement dégénérées. Les renouveler sera nécessaire sous tous les rapports, il y a donc intérêt pour Tahiti à entreprendre de nouveau cette culture.

COCOTIER COCOS NUCIFERA.

Le cocotier est excessivement abondant dans les îles de l'Océanie; il lui faut de sept à dix ans pour produire, mais au bout de ce temps chaque arbre rapporte une moyenne de 50 racines par la veinte scote de ses fruits. Il affectionne particulièrement le voisinage de la mer et on trouve, dans les différents archipels de l'Océan pacifique, des îles qui en sont complètement couvertes. Les Tahitiens, qui lui ont donné le nom de Houari, en connaissent de nombreuses variétés dont nous ferons connaître seulement les principales:

1^e. Eukohotan, c'est la plus belle des variétés, ses fruits

sont très gros, veloutés et recherchés des indigènes qui en font des coupes. Apis Houari (coquille de coco).

2^e. Uate, les fruits sont jaunes même lorsqu'ils sont très jeunes; ils ne deviennent pas très gros.

3^e. Ouviri, les fruits sont noirs et très estimés pour le goût de l'amande.

4^e. Pouou, les fruits sont rougeâtres et leur enveloppe se dégrade dans la longueur.

5^e. Rauira, les fruits sont pelés mais le régime est très fourni.

6^e. Marowai, cette variété vient des îles Ponatu, les fruits ne renferment pas de liquide et quand on les casse l'amande se détache complètement sous forme de boule.

7^e. Kirojip, cette espèce est particulière aux îles Pomotu qui en sont converties. C'est celle que les habitants mangent et avec laquelle on prépare l'huile de coco dans ces îles.

Il faut de 20 à 25 cocons pour obtenir un gallon d'huile de 3 litres 70 centilitres. Pour la préparer, les habitants des îles Pomotu n'emploient que les fruits qui tombent naturellement de l'arbre et Anna, l'une d'elles, peut en fournir chaque année de 3 à 400 tonnes.

Pour l'obtenir, on râpe les amandes et on les met dans une pirogue qu'on a sonné d'elver à un mètre environ du sol afin que les animaux ne puissent manger ce qu'elle contient. On creuse un petit réservoir à l'intérieur et à l'ouest des extrémités de cette pirogue; on arrose ensuite la masse avec l'eau contenue dans les fruits. Si ce fait de coro ne suffit pas on y ajoute de l'eau de mer et on laisse le tout tremper sur sol. On coupe ce mélange avec des feuilles tressées en forme de natte lorsque vient à pleuvoir en quoi l'atmosphère devient trop humide.

Au fur et à mesure que l'huile se rend dans le réservoir, on la resselle, on la met dans des troncs de cocotiers creusés et on la garde dans ces réservoirs jusqu'au moment de la livraison. Au bout de 25 à 30 jours la masse a rendu toute l'huile qu'elle était susceptible de produire et les résidus sont soumis à la presse.

Cette opération se fait habituellement tout mal et l'on perd beaucoup d'huile. Pour la pratiquer on fixe un treuil d'un cocotier sous tige de Pandanus, en forme de gouttière et qu'on incline vers le sol. Après y avoir mis 15 pieds, on place par dessus un morceau de bois rond entrant exactement dans la gouttière, sur lequel 15 indigènes s'assistent alors en plus ou moins grand nombre afin d'opérer la pression suffisante. Lorsque le morceau a atteint épaisseur de 1/2 à 2/3 centimètres, on le coupe et enroulé autour de l'arbre car lorsque les animaux, qui en sont friands, mangent ces résidus ils deviennent prospères malades.

Caque, habitant des îles Pomotu fait son huile chez lui et avec les fruits de sa propriété. On la lavorie à 4 fr. 25 c. un gallon payable au marchandises par semestre 4 fr. payable en espèces. Il se vend dans la cassonade de 5 fr à 2 fr. 25 cent, pris sur les îles u. Eille-rav à Taui à 2 fr. 50 au détail.

En employant des moyens convenables on pourra obtenir beaucoup plus d'huile d'une même quantité de cocons; on aurait en outre un produit plus agréable à l'odorat et au goût, car cette huile ainsi pressée est toujours rance, fortement colorée et n'est pas mangeable.

On peut la purifier et lui donner son odor en la brassant dans des barriques avec de charbon mélangé à du sable de rivière bien lavé. Après plusieurs agitations on laisse le tout reposer et l'huile qui surmonte devient claire, limpide et presque inodore.

Cette huile est principalement employée à Tahiti pour l'éclairage et dans la savonnerie. Elle a l'avantage de défaire les lampes et de réparera assez bien très mauvaise huile. Elle fait la base du savon, huile parfumée des îles, mais quand on doit la faire servir à cet usage on prend assez fraîche qui possède. On trouve dans le commerce des huiles de cocotier qui se vendent alors 5 francs le gallon.

Le fruit du cocotier fait partie de la nourriture des habitants de Tahiti, qui préparent aussi avec la noix râpée une conserve sigarette qu'ils nomment Tuero.

L'enveloppe ligneuse du fruit, appeler Pare, sera à faire de la tresse appelée Nepe que l'on confectionne surtout aux îles Pomotu et que l'on emploie à faire des fonds de lit, pour relier entre elles les pièces de bois de leurs pirogues ou pour y fixer le balancier.

Le Bourgeon terminal de l'arbre, composé de jeunes feuilles blanches et tendres, se mange. Les Tahitiens en séparent l'épiderme avec beaucoup d'adresse et ce font des panaches légers qui flottent au vent et dont elles s'orientent les jours de bête. Ce panache porte le nom de Renurea.

Extrait du mémoire de M. G. Cuzent, Pharmacien de la marine.

L'imprimeur Gérard J. FAURE.